

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 septembre 2025

Compte rendu sommaire



1- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil d'administration du 24 juin 2025

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- Décision du Président

2.1 Décisions n° 2025-3 et n° 2025-4

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte des décisions du Président prises dans le cadre de sa délégation d'attribution, à savoir la décision n° 2025-3 de lancement d'une procédure avec négociation relatif à l'assurance des risques statutaires et la décision n° 2025-4 relative à un virement de crédits entre chapitre autorisé par la M57.

3- Ressources humaines

3.1 Créations et suppressions d'emplois : modification du tableau des emplois permanents et emplois temporaires

1) Emplois permanents :

Le conseil d'administration, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit, le tableau des emplois permanents du centre au 23 septembre 2025, étant précisé que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012 :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	3
Administrateur général	1
Administrateur hors classe	2
Administrateur	1
Cadre d'emplois d'administrateur	1
Directeur territorial	5
Attaché hors classe	5
Attaché principal	19
Attaché principal ou attaché	2
Attaché territorial	81
Attaché ou rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1
Cadre d'emploi d'attaché	2
Attaché ou ingénieur	2
Cadre d'emplois d'attaché ou ingénieur	3
Attaché ou cadre d'emplois des rédacteurs	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	22
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	19
Rédacteur	37
Cadre d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs	2

Cadre d'emplois des rédacteurs	7
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	32
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	18
Adjoint administratif	8
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1
Bibliothécaire principal	2
Bibliothécaire	1
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur principal	11
Ingénieur, ingénieur principal ou cadre d'emplois des techniciens	1
Ingénieur	26
Cadre d'emplois des techniciens ou attaché ou ingénieur	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	2
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1
Technicien	1
Agent de maîtrise principal	6
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1
Adjoint technique	2
Médecin (médecine préventive)	10
Médecin à TNC (14H00)	2
Médecin à TNC (10H30)	1
Médecin (secrétariat du conseil médical interdépartemental)	1
Cadre d'emplois des psychologues territoriaux à TNC (17H30)	1
Psychologue de classe normale	2
Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux	3
Infirmier en soins généraux de classe exceptionnelle	1
Infirmier en soins généraux	3
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	5
Assistant socio-éducatif	13
TOTAL DES EMPLOIS	374

2) Contrats de projet :

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le recrutement en contrats de projet d'un attaché territorial afin de piloter l'organisation des élections professionnelles qui se tiendront en décembre 2026 et d'un rédacteur territorial, afin d'assurer la gestion de ces élections.

3.2 Modification du règlement intérieur du CIG avec l'adoption de la charte de déontologie applicable aux agents du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne

Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, la charte de déontologie applicable aux agents du CIG qui sera annexée au règlement intérieur du CIG.

4- Assistance RH et retraite

4.1 Révisions tarifaires des conventions « Assistance GRH aux collectivités » et « Prestation assurance chômage »

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, adopte de nouvelles conventions-types d'adhésion, autorise le Président à les signer et de fixe les tarifications afférentes, à compter du 1^{er} janvier 2026.

5- Affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires

5.1 Redevance au titre de l'année 2024 versée par la Direction de l'information légale et administrative (DILA) au CIG Petite couronne pour la vente de ses publications et reversement aux centres de gestion partenaires d'un pourcentage de la redevance

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le montant du reversement pour l'année 2024 :

- | | |
|--|------------|
| - CIG grande couronne : | 2 857,58 € |
| - Centre de gestion de la Seine-et-Marne : | 575,51 € |

Soit un total de 3 433,09 €.

5.2 Renouvellement de la convention BIP pour la Cour des comptes

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la convention pour l'accès à BIP avec la Cour des comptes, à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée d'un an renouvelable deux fois tacitement, pour un montant annuel de 1050 euros TTC, et autorise le Président à la signer.

5.3 Modification de la convention-type d'adhésion à la mission de conseil en matière d'enquête administrative et de dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et des tarifs y afférents

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la modification la tarification des prestations de la mission, approuve la convention-type d'adhésion modifiée et autorise le Président à la signer ainsi que tout document ou avenant y afférent, à compter du 1^{er} janvier 2026.

6- Emploi

6.1 Modification du forfait journalier de la mission d'intérim territorial

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, fixe, à compter du 1^{er} janvier 2026, les nouveaux tarifs du forfait journalier de la mission d'intérim territorial et abroge toutes les mentions des délibérations antérieures relatives à la tarification des prestations objets de la présente délibération.

7- Affaires générales

7.1 Adoption de la convention-type et actualisation des tarifs pour la mise à disposition de la salle Galion pour la tenue des conseils de discipline des collectivités et établissements non affiliés ou affiliés avec réserve

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, :

- *Abroge, à compter du 1^{er} janvier 2026, la délibération n°2015-43 du 28 septembre 2015 portant sur la mise à disposition de salle Galion pour la tenue des conseils de discipline des collectivités et établissements non affiliés ou affiliés avec réserve, ainsi que toutes délibérations antérieures portant sur cette même mise à disposition,*
- *Approuve la mise à disposition de la salle Galion ou de toute autre salle équivalente en cas d'indisponibilité de cette dernière, de manière ponctuelle et à titre onéreux, en dehors de leur utilisation par le CIG Petite Couronne, à compter du 1^{er} janvier 2026,*
- *Adopte, à compter du 1^{er} janvier 2026, la convention-type de mise à disposition de la salle Galion ou de toute autre salle équivalente en cas d'indisponibilité de cette dernière,*
- *Fixe, à compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs HT et TTC (TVA 20%) de cette mise à disposition, comme suit :*

Surface en m ²	Capacité Maximale (Personnes)	Tarif HT Journée	Tarif TTC Journée	Tarif HT ½ journée	Tarif TTC ½ journée
103	44	300 €	360 €	150 €	180 €

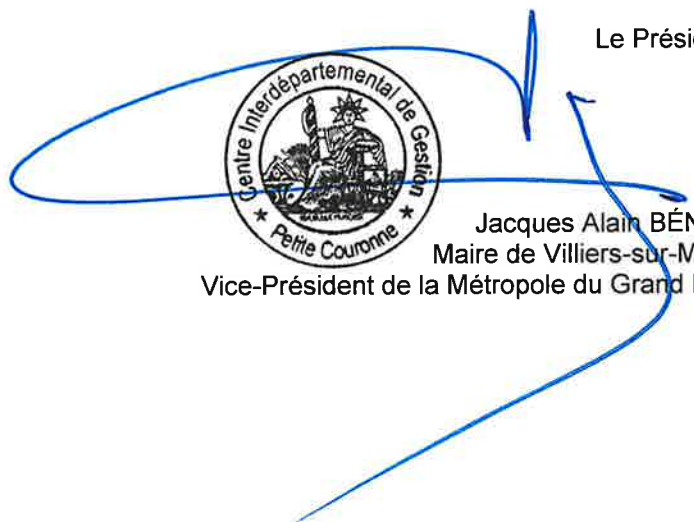
- Autorise le Président à signer ladite convention ainsi que tout document ou avenant y afférent.

7.2 Fixation des nouveaux tarifs de la mission optionnelle de conseil en matière de pilotage de la donnée RH pour les centres de gestion, les Centres Communaux d'Action Sociale et les Caisse Des Ecoles

Le Conseil d'administration approuve l'actualisation tarifaire applicable à compter du 1^{er} octobre 2025, d'adopte la nouvelle convention tripartite d'adhésion à la mission de conseil en matière de pilotage de la donnée RH et autorise le Président à la signer, ainsi que tout document ou avenant y afférent.

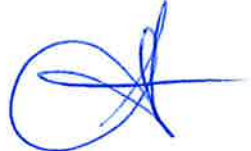
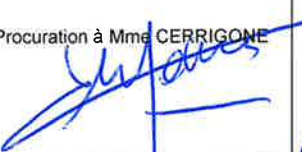
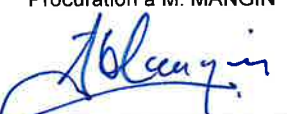
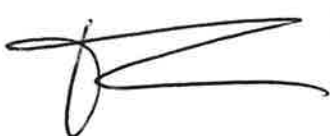
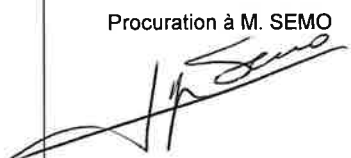


Le Président,




 Jacques Alain BÉNISTI
 Maire de Villiers-sur-Marne
 Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Signature des membres du Conseil d'administration

Sabrina ASSAYAG 	Nadège AZZAZ Procuration à Mme KERN 	Belaïde BEDREDDINE Excusé	Jacqueline BELHOMME 
Fernand BERSON 	Jean-Luc CADEDDU 	Pierre-Olivier CAREL Excusé	Christine CERRIGONE 
Marie CHAVANON	Yves COSCAS Procuration à M. FOISY 	Patrick de la MARQUE 	Catherine DESPRES 
Jean-François DUFEU Procuration à Mme CHAVANON	Etienne FILLOL Excusé	Bernard FOISY 	Julie FOURNIER Excusée
Jean-Christophe FROMANTIN Procuration à M. LAUNAY 	Quentin GESELL Procuration à Mme CERRIGONE 	Daniel GUERIN Procuration à M. MANGIN 	Françoise KERN 
Laurent LAFON	Philippe LAUNAY 	Philippe LAURENT Procuration à M. BENISTI 	Anthony MANGIN 
Frédéric MOLOSSI Excusé	Igor SEMO 	Aurore THIROUX 	Julien WEIL Procuration à M. SEMO 

Signature du représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris :

Monsieur Marc JOINOVICI

